

PREDILIFE

Société anonyme au capital de 93.431,37 euros
Siège social : 39, rue Camille Desmoulins – 94805 Villejuif
453.164.790 RCS Créteil

MAMMORISK

société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : 1, rue Royale – 92210 Saint-Cloud
931 872 881 RCS Nanterre

Suivant acte sous seing privé en date du 30 septembre 2024, il a été établi un projet d'apport partiel d'actif régi par la procédure visée aux articles L.236-16 à L.236-21 et R.236-1 à R.236-12 du Code de commerce portant application du régime des scissions, les Parties faisant usage de la faculté prévue à l'article L.236-22 dudit Code, entre la société PREDILIFE et la société MAMMORISK.

Aux termes dudit acte, la société PREDILIFE ferait apport à la société MAMMORISK de sa branche autonome et complète d'activité « Mammorisk » dont l'actif est évalué à 208.912.037 euros, dont le passif est évalué à 6.616.688 euros, soit un apport net de 202.295.349 euros.

L'apport de la société PREDILIFE sera rémunéré par l'attribution à cette société, de 2.022.953.490 actions ordinaires de 0,1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, à créer par la société MAMMORISK qui augmentera son capital, d'un montant de 202.295.349 euros, consécutivement à l'apport.

Il n'existe pas de différence entre la valeur de l'apport consenti par l'Apporteuse et la valeur nominale des actions créées par la Bénéficiaire à titre d'augmentation de son capital. Il ne sera donc émis aucune prime d'apport.

Les projets d'apport partiel d'actif ont été déposés le 1^{ER} octobre 2024 au Greffe du tribunal de commerce de Créteil pour la société PREDILIFE et le 1^{er} octobre 2024 au Greffe du tribunal de commerce de Nanterre pour la société MAMMORISK.

Les représentants légaux